

Recrutement d'un (e) Directeur (trice) général (e) de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP)

Dans le cadre de l'Agenda national de Transformation « Sénégal 2050 », le Gouvernement entend faire des secteurs des Télécommunications et des Postes un levier stratégique de transformation systémique.

Cette ambition portée par le « New Deal technologique » vise à faire du Sénégal un leader de la révolution numérique dans un contexte marqué par l'accélération des mutations technologiques. La régulation apparaît ainsi comme un instrument nécessaire pour relever les nouveaux défis dans les secteurs des Télécommunications et des Postes.

Dans ce contexte, l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) est appelée, conformément à la loi n°2018-28 du 12 décembre 2018 portant Code des Communications électroniques, à jouer un rôle central en qualité de garante d'une concurrence saine, protectrice des consommateurs et des usagers, gestionnaire des ressources rares que sont le spectre radioélectrique et la numérotation, et acteur de référence dans la définition du cadre réglementaire applicable.

La prise en charge optimale de ces missions requiert la mobilisation d'un capital humain hautement qualifié.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement de la République du Sénégal, après avoir procédé au recrutement par compétition des membres du Collège, lance un appel à candidature pour le poste de Directeur général de l'ARTP. Cet appel est ouvert à tous les sénégalais, conformément aux principes de transparence, d'égalité des chances et de mérite.

Missions

Le Directeur général assure la direction exécutive de l'ARTP. Il est responsable de la mise en œuvre des orientations stratégiques, de la gestion opérationnelle et de la représentation de l'institution aux niveaux national, régional et international. A ce titre, il garantit une régulation efficace, indépendante et transparente des secteurs des télécommunications, du numérique et des

services postaux. Son action s'inscrit dans l'intérêt des usagers, de l'Etat et des opérateurs, tout en contribuant au développement durable de l'économie numérique au Sénégal.

Conformément à l'article 237 du Code des Communications électroniques, le Directeur général, nommé par décret, est assujéti à un contrat de performance.

PRINCIPALES TACHES ET RESPONSABILITES

Gouvernance et stratégie

- Assurer l'exécution du plan stratégique de développement de l'ARTP ;
- Élaborer et soumettre les politiques, mesures et outils de régulation nécessaires ;
- Veiller à la conformité des actions de l'Autorité avec les cadres juridiques nationaux, communautaires et internationaux ;
- Assurer la représentation de l'ARTP.

Régulation des télécommunications et du numérique

- Encadrer la régulation des opérateurs et fournisseurs de services de communications électroniques et numériques ;
- S'assurer du respect des obligations liées aux licences et autorisations ;
- Piloter les analyses de marché, identifier les opérateurs dominants et mettre en œuvre les mesures correctives appropriées ;
- Garantir une gestion optimale et transparente des ressources rares tels que le spectre radioélectrique et la numérotation.

Régulation postale

- Superviser l'organisation et la régulation du secteur postal, incluant les opérateurs publics et privés ;
- Veiller au respect des exigences en matière de qualité de service, de couverture et de protection des usagers ;
- Accompagner la modernisation et la transformation digitale des services postaux.

Protection des consommateurs et inclusion numérique

- Mettre en place des mécanismes efficaces de protection des consommateurs ;

- Promouvoir l'inclusion numérique et réduire les inégalités d'accès entre territoires, catégories sociales et genres ;
- Contribuer à la sécurité et à la résilience des réseaux et services (cyber sécurité, continuité des activités, gestion des crises).

Management interne et performance

- Assurer la direction opérationnelle de l'ARTP en coordonnant l'ensemble des structures internes ;
- Déployer et suivre des outils de pilotage de la performance ;
- Garantir une gestion rigoureuse, transparente et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles ;
- Veiller au respect des principes d'éthique, de déontologie et à la prévention des conflits d'intérêts au sein de l'Institution.

Profil recherché

Qualifications académiques

Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 minimum (Master, diplôme d'ingénieur, DESS, MBA ou équivalent) dans les domaines des télécommunications, des technologies de l'information, de l'ingénierie, de l'économie, de la finance, des politiques publiques ou du droit ou dans tout autre domaine pertinent avec une expertise avérée des secteurs régulés.

Expériences professionnelles

- Justifier d'au moins quinze (15) ans d'expérience professionnelle dont cinq (5) ans à des fonctions de direction ou de manager ;
- Disposer d'une expérience significative en matière de régulation serait un atout ;
- Justifier d'une pratique avérée du dialogue avec des parties prenantes.

Compétences techniques

- Bonne maîtrise des secteurs des télécommunications, du numérique ou des postes, idéalement dans le contexte sous-régional, régional et national ;
- Connaissance des mécanismes de régulation ;

- Compréhension des enjeux liés à la transformation numérique, à la cyber sécurité, à la protection des données, à la souveraineté numérique et aux nouveaux modèles économiques ;
- Capacité à superviser des analyses techniques, économiques et juridiques complexes et à en exploiter les résultats pour la prise de décision.

Compétences managériales

- Leadership avéré et capacité à piloter des équipes pluridisciplinaires ;
- Aptitude à définir et décliner une vision stratégique en actions opérationnelles ;
- Solides capacités d'analyse, de décision et d'arbitrage dans un environnement complexe ;
- Intégrité, sens de l'éthique, loyauté institutionnelle et orientation vers l'intérêt général ;
- Excellentes aptitudes en communication, négociation et gestion de crise.

Langues

- Maîtrise du français requise (oral et écrit)
- Bonne maîtrise de l'anglais souhaitée

Les candidatures féminines sont encouragées.

Dossier de Candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- **une lettre de motivation datée et signée, adressée au Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République ;**
- **un curriculum vitae (3 pages au maximum) précisant notamment le budget et l'effectif les plus importants gérés par le candidat ;**
- **Les copies certifiées conformes des diplômes et attestations de travail jugés pertinents;**
- **Les coordonnées d'au moins trois (3) références professionnelles ;**
- **une copie légalisée du certificat de nationalité ;**
- **une copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) ;**
- **une déclaration sur l'honneur attestant :**
 - **l'absence de condamnations incompatibles avec les fonctions ;**

- l'absence de conflits d'intérêts ou l'engagement à les régulariser avant la prise de fonction ;
 - d'une bonne moralité.
- Un projet directorial (pour les candidats présélectionnés pour l'entretien).

Postuler : [https://sociumjob.com/carriere/bureau_organisation_et_methodes_bom/offres-d-emploi/recrutement-d'un-\(e\)-directeur-\(trice\)-general-\(e\)-de-l'autorite-de-regulation-des-telecommunications-et-des-postes-\(artp\)-bureau-organisation-et-methodes-\(bom\)-1784129819698](https://sociumjob.com/carriere/bureau_organisation_et_methodes_bom/offres-d-emploi/recrutement-d'un-(e)-directeur-(trice)-general-(e)-de-l'autorite-de-regulation-des-telecommunications-et-des-postes-(artp)-bureau-organisation-et-methodes-(bom)-1784129819698)